

EN DISANT NON À PLUSIEURS REQUÊTES DE L'OMC

L'Algérie veut une adhésion sans concession

En passant de 223 à 96, les questions en suspens entre l'Algérie et les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) continuent de constituer des entraves. A la problématique du prix du gaz, à celle de l'importation des véhicules neufs, des subventions accordées aux exportateurs, à la taxe intérieure de consommation est venu se greffer un nouveau sujet de discorde, à savoir la concession des terrains au profit des investisseurs en remplacement de la cession. Le ministre du Commerce a indiqué qu'il s'agissait de «positions de principe» sur lesquelles l'Algérie ne compte pas revenir.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Les pays membres de l'OMC et l'Algérie n'ont visiblement pas la même perception de la situation. Autant les premiers estiment

Hachemi Djaâbou, qui rencontrait hier la presse, a indiqué que tout l'arsenal juridique a été modifié pour répondre aux attentes des pays membres.

«Le comité gouvernemental s'est réuni en octobre pour étudier les réponses aux 96 requêtes dont 33 émanent des pays de l'Union européenne et 63 des USA», explique-t-il avant de faire l'inventaire des questions qui fâchent.

En dépit d'une première réponse négative des négociateurs algériens, les pays membres de l'OMC conti-

nent d'exiger de l'Algérie de réviser les tarifs du gaz industriel. Ces derniers estiment que Sonatrach le vend à perte aux industriels.

Une version que réfute le ministre du Commerce qui indique que les experts algériens ont répondu dans le détail, prouvant qu'avec les prix actuellement pratiqués, l'entreprise nationale faisait même du profit.

L'interdiction de l'importation des véhicules d'occasion pose également problème. Aux pays, la France notamment, qui font pression sur les décideurs, Djaâbou répond que l'Algérie ne pouvait continuer à être le dépotoir de l'Europe avec plus de 65 000 voitures d'occasion, provenant essentiellement de France.

Les pays membres de l'OMC ont également demandé à l'Algérie de ne plus subventionner les exportateurs. Une requête qui n'a pas été du goût des négociateurs qui ne comprennent pas que les USA par exemple subventionnent leur agriculture et ne recon-

naissent pas aux autres le droit de le faire.

Djaâbou a expliqué que les membres de l'OMC réclament également la suppression de la taxe intérieure de consommation appliquée sur les produits de luxe. Réponse de Djaâbou : «Non ! Nous n'enlèverons pas la taxe sur le kiwi et les 4X4.» Même réponse négative à une demande relative à l'interdiction d'utiliser, au terme d'une dizaine d'années, des brevets pour la fabrication des médicaments génériques.

A ces problèmes qui ne trouvent pas de solutions

depuis des années est venue s'ajouter une requête relative à la cession des terrains au profit des industriels. «Nous ne comprenons pas que des pays trouvent anormal que l'on accorde une concession. C'est une pratique courante partout.

Un industriel qui a pour vocation d'investir et qui ne compte pas faire de la spéculation», explique le ministre du Commerce qui ajoute que la question de l'accession n'engage pas son ministère uniquement mais tout le staff gouvernemental.

N. I.

Les importations en hausse de 40%

Dressant un bilan de fin d'année de son secteur, le ministre du Commerce a indiqué hier que pour les neuf premiers mois de l'année en cours, les importations étaient estimées à 28 milliards de dollars contre 20 milliards, l'année dernière à la même période. D'ici la fin de l'année, les prévisions tablent sur 35,5 milliards de dollars. Dans le détail, la structure des importations démontre que la plus grande partie des importations concerne les équipements industriels (camions, machines, engins de travaux publics), suivi des matières premières (29%), puis les biens alimentaires avec en tête le blé, la poudre de lait, les huiles, le sucre, les légumes secs et les viandes. Les biens de consommation non alimentaires ont connu quant à eux une augmentation de 17% avec en tête les voitures et les médicaments.

N. I.

Les exportations hors hydrocarbures atteindront 2 milliards de dollars

La barre des 2 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures sera atteinte «pour la première fois» à la fin de l'année, indique le ministre du Commerce. Pour les neuf premiers mois, le volume est estimé à 1,8 milliard de dollars, ce qui fait dire au ministre du Commerce que les prévisions pour la fin de l'année sont «bonnes».

N. I.

EFFETS DE LA CRISE FINANCIÈRE INTERNATIONALE SUR NOTRE PAYS

Les assurances démesurées du gouverneur de la Banque d'Algérie

La stabilité du système financier algérien est aujourd'hui un acquis qu'il faut préserver, a indiqué hier le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), M. Mohamed Laksasi, lors d'une rencontre qu'il a animée à l'Ecole supérieure de banque de Bouzaréah, à Alger.

Lyès Menacer - Alger (Le Soir) - «Le seul danger qui menace cette stabilité réside dans le développement de ce système que nous devons continuellement soutenir», a ajouté M. Laksasi, se montrant rassurant quant aux effets négatifs de la crise financière internationale. Selon lui, cette crise ne touchera pas l'Algérie à moyen terme. Pour justifier ses dires, le gouverneur de la BA n'en dira pas plus que ce que ne cessaient de répéter, les membres du staff gouvernemental, depuis des semaines, à l'occasion de chaque sortie publique. Autrement dit, l'importance des réserves de change, issues essentiellement de nos exportations d'hydrocarbures, l'absorption effective par la BA de la très forte liquidité en excès sur le marché monétaire, la réduction du niveau de la dette extérieure sont autant de raisons avancées pour rassurer une population dont le pouvoir d'achat ne cesse de se dégrader de jour en jour. «La stabilité renforcée du cadre macroéconomique ainsi que les ressources accumulées dans le fonds de régulation des recettes permettent à l'économie algérienne de faire face sereinement aux effets de la crise financière mondiale», s'est réjoui M. Laksasi, précisant que «le risque de

contagion financière pure touchant le secteur bancaire est très limité, en raison notamment de la faible, voire l'absence d'exposition du secteur aux marchés financiers internationaux». Les réformes engagées pour la modernisation du système bancaire semblent aussi avoir porté leurs fruits, surtout en matière de prévention des risques, fera aussi savoir l'orateur, qui s'est d'ailleurs attardé sur les différentes étapes de la réforme du secteur bancaire, en fournissant au passage les chiffres liés aux taux de crédits accordés aux financements des projets de développement, aux entreprises privées et aux ménages.

«La gestion prudente des ressources au cours des dernières années, en contexte de renforcement progressif de la stabilité du système bancaire et financier, permet à l'Algérie d'appréhender aujourd'hui avec sérénité ses objectifs économiques de moyen terme», a-t-il insisté. Mais devant la dégradation de la situation financière et économique mondiale, ainsi que la chute vertigineuse des cours du baril, le risque de réduire la capacité d'épargne du pays d'une manière considérable et rapide n'a pas été écarté par Laksasi qui modère un peu son ton enthousiaste. «L'importante chute des prix du pétrole réduit d'une manière considérable les recettes d'exportation du pays, et, partant, la capacité d'épargne budgétaire», avertit-il, même si cela paraît évident lorsqu'on voit que l'Algérie ne dispose toujours pas d'un tissu industriel fort. S'y ajoute notre dépendance au

marché international en matière d'importation des produits alimentaires de première nécessité. L'augmentation de l'enveloppe accordée à l'exportation de ces produits, dont les prix montent au gré des places boursières, et la difficulté de mettre en place une stratégie industrielle capable d'aider à la création de petites et moyennes entreprises performantes, contredisent les discours rassurants des gouvernants. Le taux de croissance «soutenue» du produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures, estimé à 6% en 2008, tiré principalement par les programmes d'investissements publics, ne peut pas servir éternellement d'argument pour parler de la relance de notre économie nationale.

D'ailleurs, les détails dudit prochain plan quinquennal (2009/2013) de l'Etat, qui compte mobiliser environ 150 milliards de dollars, attendent d'être dévoilés pour mesurer réellement les effets de la crise financière internationale. Des économistes avertissent déjà sur le risque d'utilisation de cette importante enveloppe pour les programmes d'investissements publics, dans l'ignorance de la relance du secteur économique générateur de plus-value, c'est-à-dire celui de la petite et moyenne entreprise à moyen et à long terme. Ce sera ainsi le seul moyen de sortir des griffes des exportations tous azimuts et d'endiguer les effets de la tension inflationniste qui est passée de 3,5 à 4,3% entre 2007 et 2008, selon les chiffres confirmés hier par le gouverneur de la Banque d'Algérie.

L. M.

EXPLORATION MINIÈRE

Faible engouement pour le 3^e appel d'offres

Sept sites d'exploration de la moyenne mine ont été attribués hier à deux sociétés, l'une algérienne et la seconde de droit algérien, pour une offre financière globale de 2,364 millions de dollars.

La Sarl chinoise travaux hydrauliques Shaolin a remporté un site d'or à Tekouyat (wilaya de Tamanrasset) et un site de wolfram - étain à Tin Amzi-EI-Karouss (wilaya de Tamanrasset), pour une offre de l'ordre de 256 704 dollars. Quant à l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux (ENOF), elle a obtenu le site de plomb-zinc-cuivre de Boudoukha (Skikda) ainsi que les sites de plomb-zinc de Aïn-Kahla et Kherzet Youcef (Sétif) et les sites de plomb-zinc de Guerrouma et Sakamody dans la wilaya de Bouira.

Le montant global des offres d'ENOF s'élève à 2 107 936 dollars. Une offre financière pour le site de Boumaïza-Tebeiga (fer-magnétique), présentée par la société nationale Somifer, et deux offres pour les sites de Timoletine (Tamanrasset-cuivre) et Tin Ezzerarine (Tamanrasset-or), présentées par la société algérienne Nafco, ont été rejetées pour vice de forme. Les sociétés retenues et devant réaliser les travaux d'exploration pourront créer des sociétés de droit algérien pour l'exploitation des gisements découverts, à charge, cependant, de faire bénéficier le groupe Sonatrach d'au moins 15% des actions.

Ces sites ont été attribués dans le cadre du 3^e appel d'offres pour l'exploration minière, lancé par l'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM). Le 11 novembre 2008, 31 offres techniques pour 14 sites avaient été proposées dont 26 avaient été déclarées recevables et cinq rejetées.

Or, seulement dix plis ont été ouverts hier, en phase financière, sous l'égide d'une commission souveraine de l'ANPM, suscitant un engouement. Soit un intérêt faible pour cette nouvelle adjudication, malgré les montants financiers offerts. Ce qui pourrait être expliqué dans le contexte de dépréciation des cours de certaines matières premières dans le monde et la crainte de prise de risques d'investissements inconsidérés.

C. B.